



QUENTIN DUTERTRE  
JEAN-PIERRE EMMERICH  
CAMILLE LEJEUNE  
GÉRARD LEJEUNE  
EXPERTS-COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

**COMITE REGIONAL D'EDUCATION  
PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE  
VOLONTAIRE D'ÎLE-DE-FRANCE**

13, rue Etienne Marcel  
75 001 PARIS

SIREN : 332 713 924 ; APE : 93 12Z

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2023



QUENTIN DUTERTRE  
JEAN-PIERRE EMMERICH  
CAMILLE LEJEUNE  
GÉRARD LEJEUNE  
EXPERTS-COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

**COMITE REGIONAL D'EDUCATION  
PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE  
VOLONTAIRE D'ÎLE-DE-FRANCE**  
13, rue Etienne Marcel  
75 001 PARIS

A l'assemblée générale du Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique  
Volontaire d'Île-De-France,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous  
avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Régional d'Education Physique et  
de Gymnastique Volontaire d'Île-De-France relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels  
qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes  
comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des  
opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de  
l'association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

**REFERENTIEL D'AUDIT**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables  
en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et  
appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la  
partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes  
annuels » du présent rapport.

## **INDEPENDANCE**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons porté une attention particulière aux modalités de comptabilisation et de recouvrement des subventions attribuées à l'association et à l'analyse des comptes de tiers.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs,

définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,  
Le 4 décembre 2023

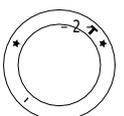
Le Commissaire aux comptes,  
Jean-Pierre EMMERICH

Signé électroniquement le 04/12/2023 par  
Jean-Pierre Emmerich



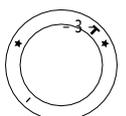
# Bilan Actif

	Du 01/09/2022 au 31/08/2023			Au 31/08/2022	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires	10 995	10 781	214		523
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles	45 815	43 352	2 463		4 515
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 777		4 777		4 777
	<b>TOTAL I</b>	<b>61 587</b>	<b>54 133</b>	<b>7 454</b>	<b>9 815</b>
Comptes de liaison					
	<b>II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et encours					
<b>Créances</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres	43 438		43 438		75 511
Valeurs mobilières de placement	50 550		50 550		50 550
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	617 013		617 013		517 541
Charges constatées d'avance	4 510		4 510		3 746
	<b>TOTAL III</b>	<b>715 511</b>	<b>715 511</b>		<b>647 348</b>
Frais d'émission des emprunts					
	<b>IV</b>				
Primes de remboursement des obligations					
	<b>V</b>				
Ecarts de conversion actif					
	<b>VI</b>				
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>777 098</b>	<b>54 133</b>	<b>722 965</b>	<b>657 163</b>



# Bilan Passif

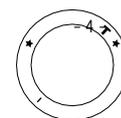
	31/08/2023	31/08/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	210 230	210 230
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	123 527	169 810
Autres réserves	5 000	5 000
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	27 919	-46 284
<b>Situation nette</b>	<b>366 676</b>	<b>338 757</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	<b>TOTAL I</b>	<b>366 676</b>
	<b>II</b>	<b>338 757</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	28 496	28 496
	<b>TOTAL III</b>	<b>28 496</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	21 285	21 285
Provisions pour charges	10 531	7 449
	<b>TOTAL IV</b>	<b>31 816</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	137 701	150 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 075	13 618
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	78 797	47 407
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 987	34 762
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	35 418	15 390
	<b>TOTAL V</b>	<b>295 978</b>
Ecarts de conversion passif		
	<b>VI</b>	<b>261 176</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>722 965</b>	<b>657 163</b>



# Compte de résultat

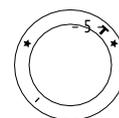
	31/08/2023	31/08/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	50 977	38 626
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	218 929	138 046
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	137 619	255 097
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	278 259	244 772
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 309	26 961
Utilisations des fonds dédiés		12 644
Autres produits	5 956	64
	<b>TOTAL I</b>	<b>716 210</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	153 264	129 885
Aides financières	37 658	144 086
Impôts, taxes et versements assimilés	10 450	18 479
Salaires et traitements	335 469	333 990
Charges sociales	126 271	123 916
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 191	2 723
Dotations aux provisions	3 082	21 285
Report en fonds dédiés		
Autres charges	277	5
	<b>TOTAL II</b>	<b>774 369</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-58 159</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 295	1 898
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL III</b>	<b>1 898</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 081	545
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL IV</b>	<b>545</b>
	<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>1 353</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-56 806</b>

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'



# Compte de résultat (Suite)

	31/08/2023	31/08/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		11 596
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>		<b>11 596</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	169	913
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>169</b>	<b>913</b>
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-169	10 683
Participations des salariés aux résultats	<b>VII</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>VIII</b>	
	<b>513</b>	<b>161</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>698 344</b>	<b>729 704</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>670 426</b>	<b>775 988</b>
EXCEDENT OU DEFICIT	27 919	-46 284
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature	2 920	768
Prestations en nature		
Bénévolat	3 905	
<b>TOTAL</b>	<b>6 825</b>	<b>768</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	2 920	768
Prestations en nature		
Personnel bénévole	3 905	
<b>TOTAL</b>	<b>6 825</b>	<b>768</b>



# Règles et méthodes comptables

## Présentation de l'association

L'association Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire d'Ile-de-France (COREG) est une structure déconcentrée de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) qui a pour objet :

- de mettre en œuvre la politique fédérale ;
- de définir, coordonner et mettre en œuvre la stratégie régionale de formation en concertation avec les Comités départementaux de son territoire et dans le respect de la politique fédérale ;
- d'organiser les actions de formation des animateurs ;
- de concevoir et de programmer les actions de formation des dirigeants élus au sein d'une structure déconcentrée de la FFEPGV ou d'une association affiliée ;
- de programmer les actions d'information des dirigeants élus au sein d'une structure déconcentrée de la FFEPGV ou d'une association affiliée ;
- de mettre en œuvre une stratégie de coopération entre l'ensemble des structures déconcentrées de la FFEPGV sur son territoire ;
- de représenter la FFEPGV auprès des instances régionales représentantes de l'Etat, des collectivités territoriales, régionales et autres institutions régionales ;
- d'informer les associations et les licenciés sur les formations organisées par le Comité Régional.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/08/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 722 965 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 27 919 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

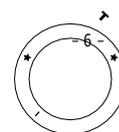
## Faits caractéristiques

**1 / Première année de remboursement du prêt PGE** d'un montant de 150 000 € et contracté lors de la période de Pandémie Covid.

**2 / Rappel - Octroi d'une aide au fonctionnement en 2021/2022** : La Région Ile-de-France a décidé de soutenir les ligues, comités sportifs et fédérations sportives pour le plan régional de sauvegarde des clubs sportifs franciliens. Cette subvention s'élève à 113 330 € et a été reversée aux clubs.

**3 / Formation BPJEPS** : En 2023, le Coreg a réalisé la formation BPJEPS avec le CREPS.

## Immobilisations incorporelles et corporelles



Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

• Logiciels	1	an,
• Agencements et aménagements	3 à 5	ans,
• Mobilier de bureau et informatique	3 à 5	ans,
• Mobilier	10	ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provision pour risques et charges

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Engagements de départ à la retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité
  - convention collective : sport,
  - hypothèse de progression de la masse salariale : 2% par an,
  - taux de rotation prévisionnel du personnel : 5% constant,
  - taux de charges sociales : 50% pour l'ensemble du personnel
- taux d'actualisation retenu à 3.66%.

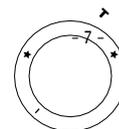
Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 10 531 euros.

### Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 28 496 €

### Emprunts



L'association a souscrit lors de la période de Pandémie COVID un emprunt PGE d'un montant de 150 000 euros.

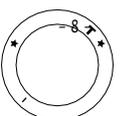
Le 23/01/2022 l'association a signé un avenant afin de différer l'amortissement en capital à compter du 14/05/2023 jusqu'au 15/04/2027.

Au titre de cet exercice, l'association a commencé à rembourser cet emprunt.

### **Contributions volontaires en nature**

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite de salles pour ces activités (circuit training, certifications de juin, Assemblée Générale) pour un montant de 2 920 € (40 € par heure d'utilisation).

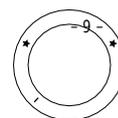
Des bénévoles interviennent dans le cadre des activités du COREG, leurs temps d'intervention sont évalués au SMIC chargé, à savoir 16,91 € de l'heure. Au cours de l'exercice, les bénévoles ont réalisé 33 heures. La valorisation du bénévolat est donc de 3 905 €.



# Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 995			
<b>TOTAL</b>	<b>10 995</b>			
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Générales, agencements et aménagements divers	18 395			
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier	28 478			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>	<b>46 873</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	4 777			
<b>TOTAL</b>	<b>4 777</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>62 645</b>			
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			10 995	
<b>TOTAL</b>			<b>10 995</b>	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers			18 395	
- De transport				
Matériel :				
- De bureau et informatique, mobilier			27 420	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>			<b>45 815</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				

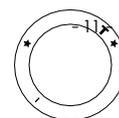
\*Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels\*



Autres :	- Participations	
	- Titres immobilisés	
Prêts et autres immobilisations financières		4 777
	<b>TOTAL</b>	<b>4 777</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>61 587</b>

# Etat des amortissements

<b>CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice</b>		<b>Montant au début de l'exercice</b>	<b>Augment.</b>	<b>Diminu.</b>	<b>Montant en fin d'exercice</b>
Frais d'établissement et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		10 472	309		10 781
<b>TOTAL</b>		<b>10 472</b>	<b>309</b>		<b>10 781</b>
Terrains					
Constructions – Sur sol propre					
: – Sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel					
Installations générales, agencements et aménagements divers		17 520	316		17 835
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		24 838	1 567		25 516
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>		<b>42 358</b>	<b>1 882</b>		<b>43 352</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>52 830</b>	<b>2 191</b>		<b>54 133</b>
<b>CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires</b>	<b>Dotations</b>		<b>Reprises</b>		<b>Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice</b>
	<b>Différentiel de durée</b>	<b>Mode Amort. fiscal dégressif exceptionnel</b>	<b>Différentiel de durée</b>	<b>Mode Amort. fiscal dégressif exceptionnel</b>	
Frais d'établissement et dvp.					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immo. incorp.					
<b>TOTAL</b>					
Terrains					
Constructions – Sur sol propre					
: – Sur sol d'autrui					
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.					
Inst. tech. mat. et outil. indus.					
Inst. gales, agenc. et aménag. divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau et info. mob.					
Emballages récup. et divers					
<b>TOTAL</b>					
Frais d'acq. de titres de particip.					
<b>TOTAL GENERAL</b>					
<b>DOTATIONS NON VENTILEES</b>		<b>REPRISES NON VENTILEES</b>		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>	
<b>CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices</b>		<b>Montant net au début de l'exercice</b>	<b>Augment.</b>	<b>Dot. exercice aux amort.</b>	<b>Montant net en fin d'exercice</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



# Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 777		4 777
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 438	2 438	
Divers	2 655	2 655	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	38 345	38 345	
Charges constatées d'avance	4 510	4 510	
<b>TOTAL</b>	<b>52 725</b>	<b>47 948</b>	<b>4 777</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

# Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	137 701	37 235	100 466	
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 075	11 075		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	39 586	39 586		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	37 180	37 180		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 031	2 031		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	32 987	32 987		
Produits constatés d'avance	35 418	35 418		
	<b>TOTAL</b>	<b>295 978</b>	<b>195 512</b>	<b>100 466</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

12 340

# Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	210 230				210 230
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	174 810	-46 284			128 527
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	-46 284	46 284	27 919		27 919
<b>Situation nette</b>	<b>338 757</b>		<b>27 919</b>		<b>366 676</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
<b>TOTAL</b>	<b>338 757</b>		<b>27 919</b>		<b>366 676</b>

## Variations des fonds dédiés

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont amort.		Montant global	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Mise à disposition personne	21 196					21 196	
Gym après cancer	4 600					4 600	4 600
Corps Mémoire	2 700					2 700	2 700
<b>TOTAL</b>	<b>28 496</b>					<b>28 496</b>	<b>7 300</b>
Contributions financières d'autres organismes							
<b>TOTAL</b>							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 496</b>					<b>28 496</b>	<b>7 300</b>

## Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
<b>TOTAL</b>				
Donations temporaires d'usufruit				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

# Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentati o Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
<b>Provisions réglementées</b>					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>					
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
- litiges					
Provisions pour risques					
- amendes et pénalités					
- pertes de change					
- risque d'emploi					
- autres	21 285				21 285
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires	7 449	3 082			10 531
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL II 28 734 3 082 31 816</b>					
<b>Provisions pour dépréciations</b>					
- incorporelles					
- corporelles					
Immobilisations					
- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations					
<b>Total III</b>					
<b>TOTAL GENERAL ( I+II+III) 28 734 3 082 31 816</b>					
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		3 082			
- financières					
- exceptionnelles					

# Contributions volontaires en nature

	Répartition par nature de charge	
	31/08/2023	31/08/2022
	Débit	Débit

## 860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)

### TOTAL

## 861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)

Mise à disposition de la salle de la Fédération Handi Sport		768
Mise à disposition de salle pour le circuit training	1 120	
Mise à disposition de salle pour les certifications de juin	1 520	
Mise à disposition de salle pour l'AG	280	
<b>TOTAL</b>	<b>2 920</b>	<b>768</b>

## 862 - Prestation

### TOTAL

## 864 - Personnel bénévole

BENEVOLAT	3 905	
<b>TOTAL</b>	<b>3 905</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 825</b>	<b>768</b>

	Répartition par nature de ressources	
	31/08/2023	31/08/2022
	Crédit	Crédit

## 870 - Dons en nature

Mise à disposition de la salle de la Fédération Handi Sport		768
Mise à disposition d'une salle pour le circuit training	1 120	
Mise à disposition d'une salle pour les certifications de juin	1 520	
Mise à disposition d'une salle pour l'AG	280	
<b>TOTAL</b>	<b>2 920</b>	<b>768</b>

## 871 - Prestation en nature

### TOTAL

## 875 - Bénévolat

BENEVOLAT	3,905	
<b>TOTAL</b>	<b>3 905</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 825</b>	<b>768</b>

# Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/08/2023	Exercice clos le 31/08/2022
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 075	13 618
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	61 822	32 194
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 987	34 762
Instruments de trésorerie		
<b>TOTAL</b>	<b>105 925</b>	<b>80 574</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/08/2023	Exercice clos le 31/08/2022
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	41 000	75 383
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités	1 709	339
<b>TOTAL</b>	<b>42 709</b>	<b>75 722</b>

# Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/08/2023	31/08/2022
Produits :	- D'exploitation	35 418	15 390
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		<b>35 418</b>	<b>15 390</b>

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/08/2023	31/08/2022
Charges :	- D'exploitation	4 510	3 746
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>		<b>4 510</b>	<b>3 746</b>